



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

L'ADQ ET LA PENSÉE MAGIQUE

Gaspé, le 12 mars 2007 – « *La position exprimée le 5 mars dernier à Les Méchins par le chef de l'Action démocratique du Québec sur l'abolition des commissions scolaires relève de la pensée magique* », de déclarer la présidente de la Commission scolaire des Chic-Chocs, madame Pâquerette Sergerie. « *Il ne faut vraiment pas être conscient de la situation géographique et socioéconomique des écoles de la Commission scolaire pour tenir des propos aussi insensés et irréalistes.* »

Parce qu'elle s'appuie sur de pseudo-motifs d'économie, pour quiconque connaît un tant soit peu l'important rôle joué par les commissions scolaires et leurs élus dans notre communauté, notre commission scolaire étant, avec ses quelques 500 employés, l'un des principaux employeurs de la région, la proposition extrême de l'ADQ relève de la pure utopie. En plus de priver les citoyens d'un palier démocratique entièrement dédié à l'éducation, le fait de laisser aux écoles les responsabilités assumées actuellement par les commissions scolaires amènerait la création de 3 000 petites commissions scolaires plutôt que 72. Qui coordonnerait alors tout cela ? « *Plutôt que de parler de brassage de structures, parlons donc des besoins réels des élèves et de support concret aux conseils et directions d'établissement qui en ont déjà plein les bras* », rappelle madame Sergerie.

Les coûts de gestion des commissions scolaires, qui semblent causer de l'insomnie à l'ADQ, représentent 5 % des dépenses totales des commissions scolaires. Ce sont les plus bas coûts de gestion dans les secteurs public et parapublic. Contrairement aux propos de l'ADQ, sur 1,00\$ ce sont 0,95\$ qui vont dans les écoles pour les services aux élèves.

Si les commissions scolaires n'existaient pas, il faudrait les inventer. D'ailleurs, l'abolition des commissions scolaires ferait en sorte que des regroupements renaîtraient : c'est ce qui s'est produit au Nouveau-Brunswick. Quatre ans après avoir aboli les commissions scolaires, le gouvernement de cette province les a remises en place à la demande des parents qui ont réclamé leur retour.

Les commissions scolaires sont des acteurs importants du développement d'une région. L'abolition de notre commission scolaire mettrait en péril le développement de plusieurs de nos communautés situées entre Les Capucins et Bridgeville, communautés dans certains cas déjà trop fragilisées.

De plus, les commissions scolaires gèrent, entre autres, l'engagement des psychologues, des orthophonistes, des psychoéducateurs, des techniciens spécialisés, des conseillers pédagogiques et des équipes d'entretien. Les commissions scolaires veillent à la répartition équitable de ces ressources dans les écoles et les centres selon les besoins respectifs des clientèles scolaires. Les écoles bénéficient donc de services spécialisés à moindre coût. Il y a ainsi une économie d'échelle et une gestion efficace des ressources.

A-t-on seulement une idée du casse-tête que représenteraient ces responsabilités pour, entre autres, nos petites écoles. En 2010-2011, dans à peine 4 ans, sur les 20 écoles de la Commission scolaire il y aura 12 écoles de moins de 100 élèves dont 6 écoles de moins de 50 élèves.

« Monsieur Dumont et ses candidats des comtés de Gaspé et de Matane–Haute-Gaspésie auraient-ils un projet caché pour les fermer ou pour forcer la fusion d'autres municipalités », de conclure madame Pâquerette Sergerie.

-30-

Pour des informations supplémentaires, consultez la fiche technique jointe à cet envoi.

Source :

Pâquerette Sergerie, présidente de la Commission scolaire des Chic-Chocs

Diffusion :

Marie-Noëlle Dion, agente d'information

Téléphone: (418) 368-3499, poste 240

Site Internet : www.cschic-chocs.net